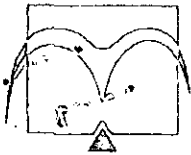


Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



R
M
I



10156613

BRUXELLES
15-10-2010
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0474.630.007

Dénomination

(en entier) : **ASM BELGIUM**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Chaussée d'Alseberg 993 à 1180 Uccle

Objet de l'acte : **Changement d'adresse du siège social**

Par décision du gérant,

Il a été décidé du changement d'adresse du siège social de la société.

Celui-ci est transféré à la Chaussée d'Alseberg 995 à 1180 Uccle.

Cette décision prend effet le 6 septembre 2010 et ce pour une durée illimitée.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature